

Maître Sarah BAYE - Avocat au Barreau de GRASSE
membre de l'AARPI SEPCTRA AVOCATS, 6, rue Jean Daumas - 06400 CANNES
Tél : 09.81.61.69.84 - Mail : contact@spectra-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN SEUL LOT

**A THEOULE-SUR-MER, Résidence « DOMAINE DE ROCHEMARINE »,
6-8 avenue du Trayas,**

UN APPARTEMENT DUPLEX de quatre pièces principales d'une
superficie de 77,83 m², avec un porche, un solarium, une loggia et un jardin privatif,

UN PARKING EXTERIEUR et UN GARAGE

ADJUDICATION JEUDI 2 AVRIL 2026 à 9H

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de GRASSE, 37 avenue Pierre Sépard

A LA REQUÊTE du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE
LA RESIDENCE « DOMAINE DE ROCHEMARINE » sis à
THEOULE-SUR-MER (06590), 6-8 avenue du Trayas, repré-
senté par son syndic en exercice le CABINET

SAS au capital de 30.000 €, immat-
riculée au RCS de CANNES sous le n°432 084 762, dont le
siège social est sis 42 rue Léon Noël à CANNES (06400),
lui-même pris en la personne de son représentant légal,
domicilié es-qualités audit siège, Ayant pour Avocat pos-
tulant **Maître Sarah BAYE**, Avocat au Barreau de GRASSE.

DESIGNATION DES BIENS : sur la Commune de THEOULE-
SUR-MER (06590), dans un ensemble immobilier en copro-
priété dénommé «DOMAINE DE ROCHEMARINE», les
biens et droits immobiliers sis 6-8 avenue du Trayas,
cadastrés Section A n°1770, lieudit Miramar, pour 76a et
15ca et cadastrés Section A n°1952 pour 33a et 90ca,
Section A n°1953 pour 9a et 10ca, Section A n°1954 pour
1a et 35ca, Section A n°1955 pour 21a et 75ca et Section
A n°2023 pour 3ha, 36a et 80 ca, lieudit Les Saoumes,
savoir : **LOT n°11 : APPARTEMENT duplex** de
quatre pièces principales, comprenant : au rez-de-chaus-
sée : séjour, cuisine, entrée, wc douche, à l'étage : trois
chambres, bain, wc, douche, dégagement, ainsi qu'un
porche, un solarium, une loggia et un jardin privatif. Et les
1110/87.895^{èmes} de la propriété du sol et des parties com-
munes générales, - **LOT n°130 : PARKING EXTERIEUR**. Et
les 13/87.895^{èmes} de la propriété du sol et des parties com-
munes générales,

LOT n°170 : GARAGE. Et les 96/87.895^{èmes} de la

propriété du sol et des parties communes générales,

OCCUPATION : l'immeuble saisi et mis en adjudication est
libre d'occupation. Il reste quelques effets mobiliers au
sein de l'appartement. La place de parking est libre.

SYNDIC : CABINET , 42 rue
Léon Noël à CANNES (06400).

D.A.T. : plus de cinq ans.

Mise à prix : 100.000 €
(CENT MILLE EUROS)

CLAUSES ET CONDITIONS DE LA VENTE : stipulées dans
le cahier des conditions de vente n°25/00029 qui peut être
consulté au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal
Judiciaire de GRASSE, où il a été déposé le **13 mars 2025**
ou au cabinet de Maître Sarah BAYE.

ENCHERES - CONSIGNATION : les enchères ne peuvent
être portées que par un Avocat postulant inscrit au
Barreau de GRASSE. Il doit avoir été consigné entre ses
mains, par chèque de banque libellé à l'ordre du Bâtonnier
de l'ordre des Avocats ou caution bancaire irrévocable,
une garantie financière représentant 10% de la mise à
prix avec un minimum de 3.000 €. Les frais de poursuite
exposés pour parvenir à la vente sont supportés par
l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

SURENCHERE : de 10% est possible dans le délai de
10 jours à compter de l'adjudication, par ministère d'Avocat
inscrit au Barreau de GRASSE.

Visites PAR LA SELARL LAMBERT ET ASSOCIES :

- le vendredi 20 mars 2026 de 10h30 à 11h30

- le lundi 23 mars 2026 de 15h30 à 16h30